



PROJET D'ETABLISSEMENT ET PROJET DE FONCTIONNEMENT

Grande Crèche Kalinours - Villa Romana de Wittelsheim



- AVRIL 2023 -

Sommaire

I. Projet social et de développement

Caractéristiques géographiques

Caractéristiques de l'établissement

Historique de la structure

L'offre de service aux familles

Nos partenaires

Le développement durable

II. Le projet d'accueil

Les prestations d'accueil

L'accueil d'enfant en situation de handicap ou atteint de maladie chronique

Modalités d'analyse de pratique et de formation

Présentation des compétences professionnelles

III. Projet éducatif

Nos valeurs

- 1. Le respect
- 2. La bienveillance
- 3. La sécurité physique et affective
- 4. L'égalité fille / garçon

Projet pédagogique

- 1. Le 1^{er} contact
- 2. La période de familiarisation
- 3. L'accueil
- 4. Les soins du quotidien : le change - la restauration - le temps du sommeil
- 5. Les activités d'éveil : le jeu - les ateliers - les ateliers avec les partenaires
- 6. La place des parents et le lien intergénérationnel.

Annexes :

- Charte
- Fiches de poste : Directrice et EJE - IDE et directrice adjointe - Auxiliaire de puériculture - EJE - CAP AEPE - Maîtresse de maison.

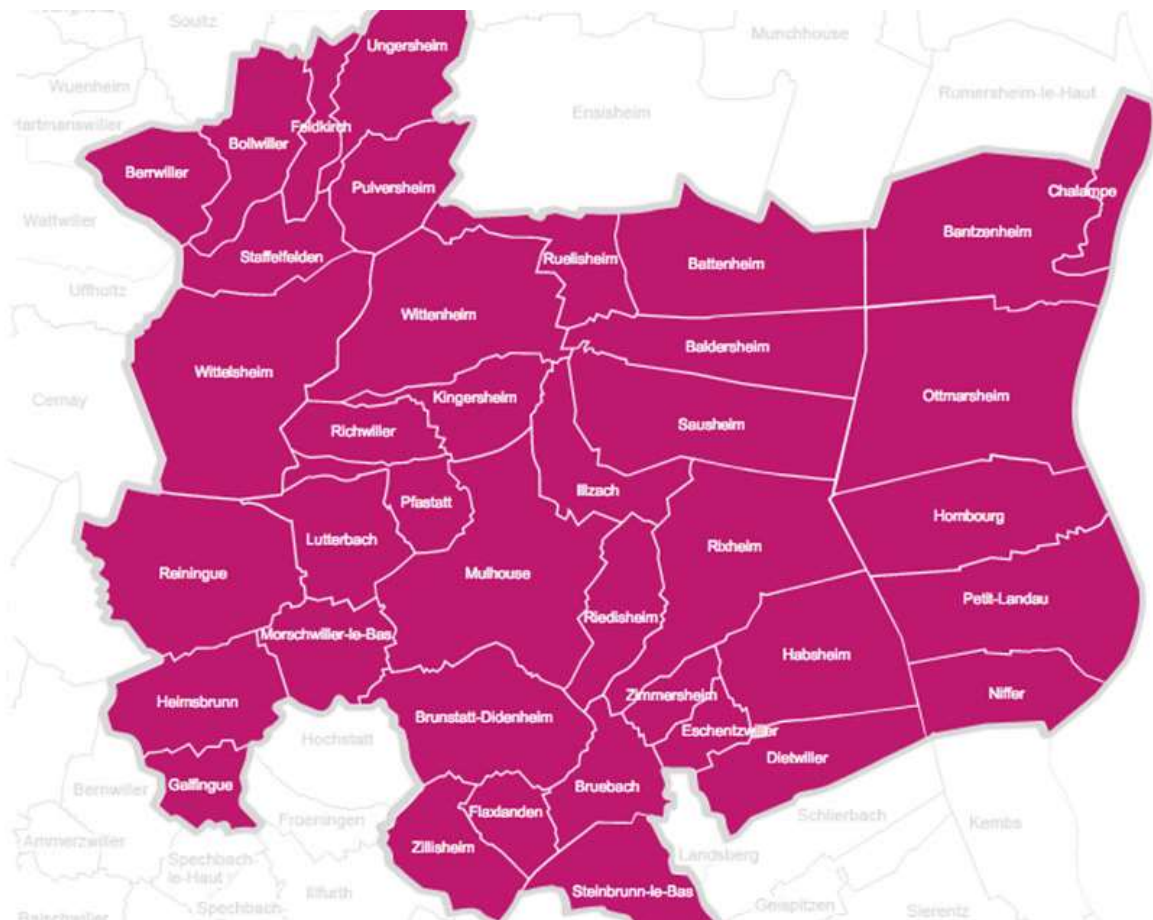
I. Projet social et de développement

Caractéristiques géographiques

La ville de Wittelsheim se situe dans le département du Haut Rhin, dans la région Grand Est. La Ville s'étend sur une superficie de 24 km² et compte un peu plus de 10.000 habitants.

Depuis janvier 2014, elle fait partie des 39 communes qui composent la M2A (Mulhouse Alsace Agglomération). Elle est voisine des communes de Staffelfelden, Wittelsheim, Richwiller, Lutterbach et Reiningue, qui en font également partie.

Son maire, Monsieur Yves GOEPFERT, est également membre de droit du centre Socioculturel « Wit'ta Cité » dont dépend la crèche Kalinours.



Carte des communes de la M2A (Source : [carte communes MAIRES A3 V5 HD \(mulhouse-alsace.fr\)](http://carte.communes.MAIRES.A3.V5.HD(mulhouse-alsace.fr)))

Caractéristiques de l'établissement

Gestionnaire :

La grande crèche est gérée par le Centre Socioculturel « Wit'ta Cité »

Structure :

La grande crèche se situe à l'adresse suivante :

Villa Romana 3 a rue de Staffelfelden

68 310 WITTELSHEIM

Tél : 03 89 55 66 40 - Mail : multiaccueil@wittacite.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Directrice : Mme KRIMPELBEIN Caroline (Educatrice de jeunes enfants)

Nature de l'établissement :

La grande crèche Kalinours est une structure accueillant des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Conformément au décret n°2021-1131 du 30 août 2021, avec un agrément de la PMI pour accueillir 40 enfants, cet établissement d'accueil de jeunes enfants se nomme « grande crèche »,



Historique de la structure

La crèche de Wittelsheim, telle qu'on la connaît aujourd'hui, a connu bien des évolutions depuis sa création en 1976.

Au départ, la crèche était une halte-garderie et n'assurait pas le service des repas. Ses locaux se situaient dans un appartement situé au 5 allée de la Meuse, dans une tour du quartier de la Thur, et permettaient d'accueillir 15 enfants. Ce quartier réputé « difficile » était composé d'immeubles totalisant 580 logements.

L'équipe se composait d'une Educatrice de Jeunes Enfants et d'une aide maternelle.

Suite à des dégradations et à de constants problèmes d'insécurité, un premier déménagement a lieu dans un autre immeuble du quartier. A cette époque, on note une forte fréquentation des enfants du quartier alors que la fréquentation des enfants des autres quartiers diminue.

En 1988, la Halte-Garderie est transférée au 25, rue du Cher dans l'ancienne gendarmerie de la commune, partageant ces locaux avec les bureaux administratifs du Centre Socio-Culturel. Elle accueille alors 18 enfants de 7 h 45 à 18 h. Ce déménagement fait suite, entre autres, à une série de pétitions de parents mécontents et désireux de changer l'implantation de la Halte-Garderie.

En 2000, la dénomination change : la Halte-Garderie devient un Multi-Accueil.

A l'automne 2002, les services administratifs du Centre Socio-Culturel sont installés dans les salles de classe laissées vacantes par l'école du Centre et mises à disposition par la Mairie. Ceci permettra au Multi-Accueil de s'agrandir et d'avoir un agrément pour 23 enfants.

La fréquentation est en hausse constante et le Multi-Accueil ne peut répondre à l'ensemble des besoins des familles de la commune. De plus, à l'époque, les communes environnantes Staffelfelden, Richwiller, Bollwiller ne possèdent pas de structure petite enfance et leurs habitants sont également en recherche d'un mode de garde pour leurs enfants.

Une étude est menée pour étudier les besoins des familles dans le bassin potassique et il est envisagé un moment, la réalisation d'une structure petite enfance commune au sein du bassin. Ce projet est abandonné lorsque la commune de Wittelsheim renonce à faire partie de la CAMSA (Communauté de l'agglomération Mulhousienne Sud Alsace).

Différents projets sont étudiés afin de répondre aux besoins croissants des familles : réaménagement d'une ancienne école, construction sur différents sites.

Lors de la séance du 18 octobre 2005, le Conseil Municipal désigne l'architecte pour le projet de construction du Multi-Accueil pouvant accueillir 40 enfants.

Janvier 2007, la construction du nouveau Multi-Accueil situé rue de Staffelfelden débute.

Le nouveau Multi-Accueil ouvre ses portes dès janvier 2008.

Au fil des déménagements, des changements et des nouveaux agréments délivrés par la PMI, la crèche « Kalinours » a connu une croissance importante : de petite halte-garderie, elle est devenue une grande crèche, accueillante et fonctionnelle. En 2023, elle compte 16 salariées et propose un mode de garde pour environ 130 familles de la ville de Wittelsheim et de la M2A (Mulhouse Alsace Agglomération) dont elle fait partie.



Logo du Centre Socioculturel Wit'taCité

L'offre de service aux familles

Wittelsheim propose une offre scolaire complète, avec :

- 2 écoles maternelles
- 2 écoles élémentaires
- 2 groupes scolaires (écoles maternelle et élémentaire)
- 2 collèges
- 1 lycée d'enseignement général, technologique et professionnel

Pour l'année scolaire 2021 / 2022, un total de 2 237 élèves sont scolarisés à Wittelsheim, dont plus d'un tiers (822 élèves) viennent d'autres communes.

L'offre périscolaire (soir et mercredi), ainsi que l'accueil de loisirs et la restauration scolaire, sont assurés par le CSC de Wittelsheim.

À Wittelsheim, différents modes d'accueil du jeune enfant permettent de répondre aux besoins de garde des parents. Il existe des possibilités d'accueil individualisé ou collectif :

- Les assistant(e)s maternel(le)s

Les assistant(e)s maternel(le)s proposent un accueil individuel à leur domicile. Ils ont la possibilité d'être référencés sur une liste, pour être transmise aux parents par le RPE (anciennement appelé « RAM »). Ce dernier a pour principales missions d'informer les familles sur tous les modes de garde (collectifs ou individuels) de la commune. Il communique aux parents la liste des assistants maternels déclarés et disponibles. Il crée du lien entre ces professionnels, mais aussi entre les professionnels et les familles.

- La micro-crèche « Les Chérubins »

Cette petite structure a ouvert ses portes en mars 2022 et se situe au 9 rue de Ferrette à Wittelsheim. Elle fait partie du réseau de micro-crèches « Les Chérubins » dont le siège est à Strasbourg. Une équipe de 4 professionnelles accueille 12 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans dans un espace commun.

- La crèche « Kalinours »

Elle est la plus ancienne et la principale structure d'accueil collectif avec une capacité d'accueil pour 40 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans.

Nos partenaires

Pour être fonctionnelle, la crèche Kalinours a su s'entourer de différents acteurs, et est au cœur d'une véritable dynamique partenariale.

Elle est pilotée par la direction **Petite Enfance** du Centre Socioculturel Wit'taCité. Elle bénéficie donc de la force du réseau de ce dernier, et travaille en collaboration avec les autres secteurs du CSC.

La transversalité avec les différents secteurs du centre socio culturel :

- **La référente famille** : coordonne les actions en direction des familles et impulse une dynamique au niveau de la vie associative. Une passerelle est réalisée vers la crèche avec la mise en place des temps des mercredis de « Jeux en famille ».
- **Le service enfance** : assure l'accueil des enfants de 3 à 12 ans sur différents temps : le midi pour la restauration scolaire, après l'école pour le périscolaire et les mercredis et vacances scolaires. Une transversalité se met notamment en place afin de permettre en fin d'année aux enfants de la crèche de découvrir les locaux de l'accueil périscolaire.
- **Le service jeunesse** : il propose un lieu convivial accessible librement en fin d'après-midi, ou suivant un programme d'activités pendant les vacances scolaires. Le service participe à la réalisation des prises de vue et des vidéos de présentation de la crèche pour l'assemblée générale, ...

Les partenaires du champ de la petite enfance :

- **Le Relais Petite Enfance (RPE)** : C'est un lieu d'information et de concertation en ce qui concerne les demandes des parents à la recherche d'un mode d'accueil, les formations ou les activités proposées aux assistantes maternelles. Il centralise l'ensemble des demandes émises par les parents, et les oriente en fonction de leurs besoins. A la demande des parents, il leur transmet la liste des assistant(e) maternel(le)s, ou valide sur le portail la demande de ceux qui souhaitent un lieu d'accueil collectif. La demande apparaît alors en ligne, et est validée selon les disponibilités dans les structures.

Le RPE de Wittelsheim est ouvert depuis le mois de janvier 2022 et se situe sur le site de l'ancienne école maternelle "Arc en ciel" (quartier de la Thur) : proche du centre-ville et de la crèche « Kalinours », du L.A.E.P. et de la ludothèque.

- **Le LAEP Kangourou** (Lieu d'Accueil Enfant Parent) : Le LAEP est un espace convivial qui accueille, de manière libre, de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Cette structure, adaptée à l'accueil de jeunes enfants, constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents. Elle est ouverte sur des temps déterminés par des accueillants formés à l'écoute et garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.
Le LAEP Kangourou de Wittelsheim a la particularité d'être itinérant, afin de proposer ces actions à différents lieux de la commune et toucher un public plus large.
- **La ludothèque** : plus de 300 jeux et jouets sont disponibles avec un accès aux jeux sur place, ainsi qu'une possibilité de prêt. Un projet de partenariat est en réflexion. Ce temps de sortie avec les enfants de la crèche vers la ludothèque est programmé, ainsi qu'une présence de l'animatrice de la ludothèque pour inviter les enfants à participer à un moment convivial autour d'une petite sélection de jeux.

Les partenaires locaux :

- **Médiathèque de Wittelsheim** : Un temps de comptines et d'histoires partagé a lieu mensuellement afin de permettre aux enfants d'appréhender le monde du livre et ses différents supports.
- **Intervenante musique** : Une musicienne intervient (1x/mois) pour proposer aux enfants des activités d'éveil musical.
- **Le Centre d'Initiation à la Nature et l'Environnement (CINE)** « le Moulin Nature » de Lutterbach. Un projet d'éducation à la Nature a été élaboré avec ce partenaire pour l'année 2022-2023, et soutenu par la CAF. L'objectif est de proposer des temps de formation en direction de l'équipe éducative de la crèche, ainsi que des temps d'animation-nature en extérieur sur le site de la crèche pour les enfants.
- La crèche Kalinours s'investit également dans des actions caritatives, en participant par exemple à des collectes de dons avec l'association « **Caritas Alsace** ».

Les partenaires financiers :

- **La CAF** : La Caf subventionne directement la crèche Kalinours par la Prestation de Service Unique (PSU). C'est une aide au fonctionnement versée directement par les Caf aux gestionnaires de structures d'accueil pour jeunes enfants (jusqu'à 4 ans). En contrepartie de ce financement, la Caf demande à la crèche d'appliquer le barème national afin que les participations familiales soient proportionnelles aux ressources et au nombre d'enfants à charge des familles.
- **La mairie de Wittelsheim** : La municipalité apporte sa contribution par une subvention, ainsi que par la mise à disposition et l'entretien des locaux et de nombreux services au quotidien.
- **M2A** : La ville de Wittelsheim faisant partie des 39 communes de Mulhouse Alsace Agglomération, elle délègue à la M2A certaines compétences, dont celle de l'accueil petite enfance, les relais assistantes maternelles, etc. Les pré-inscriptions dans un établissement d'accueil collectif de la M2A sont centralisées grâce à un service en ligne (e-services.mulhouse.fr).
- **La Collectivité Européenne d'Alsace** (anciennement Conseil Départemental du Haut-Rhin) prend en charge une partie du financement de l'accueil en crèche des enfants sous contrat CAPE.

Les partenaires médicaux et sociaux :

- La **PMI** (Protection Maternelle et Infantile) assure l'agrément et le suivi des lieux accueillant les jeunes enfants. Un contrôle régulier de la structure est effectué par le référent territorial de la PMI. La puéricultrice de secteur intervient également pour le suivi des contrats CAPE (contrat d'accompagnement parent-enfant).
- **Le référent santé et accueil inclusif** (médecin) travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire. Il intervient une fois par mois sur une matinée. Il a pour rôle principal un rôle de prévention en assurant le suivi de l'ensemble des enfants de la structure. Il participe également à la rédaction et à la mise à jour des protocoles médicaux en collaboration avec l'infirmière. Il a également pour mission d'accompagner l'équipe et les

familles dans l'accueil d'enfants en situation d'handicap. Enfin il assure auprès du personnel des actions d'éducation et de promotion à la santé.

Les partenaires en lien avec la formation professionnelle :

La crèche Kalinours accueille des stagiaires, des personnes en reconversion, des étudiants, et les accompagne dans leur formation professionnelle. Des partenariats sont signés entre la crèche et des organismes tels que :

- Pôle emploi
- Les lycées professionnels
- Les centres de formation
- Les organismes de formation à distance

Ainsi, la crèche participe à la formation des futurs Educateurs de Jeunes Enfants, Auxiliaire de Puériculture, CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance, les élèves en Accompagnement, Soins et Services à la Personne, et les étudiants en licence professionnelle.



Le développement durable

Comme le prévoit le décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 qui régit les établissements d'accueil de jeunes enfants, la crèche Kalinours inscrit son activité dans une démarche en faveur du développement durable.

Pour réduire son impact environnemental, la crèche avait déjà adopté certains gestes écoresponsables et privilégié l'achat de produits plus sains pour les enfants et l'environnement :

- **Des produits plus écologiques**

La crèche favorise l'utilisation de produits d'entretien (ménage et vaisselle) mais aussi de soin (savons) éco labellisés, avec une composition plus respectueuse de l'environnement.

La crèche respecte et encourage le choix des parents qui souhaitent privilégier l'usage de couches sans perturbateurs endocriniens, en fournissant leurs propres couches écologiques.

- **Alimentation bio et réduction du gaspillage alimentaire :**

Chez les « petits » : Les mamans sont soutenues dans leur choix de poursuivre l'allaitement maternel. A partir de la diversification alimentaire, un large choix de petits pots bio est proposé aux enfants pour les repas de midi et les goûters.

Sachant que les protéines animales sont les aliments ayant le plus fort impact environnemental, la crèche respecte également le choix d'un régime végétarien des parents qui en font la demande, et propose alors des menus « sans viande ».

Les petits pots en verre sont récupérés par une personne extérieure.

Chez les enfants plus grands, la crèche fait appel à un traiteur (Api) qui propose des repas élaborés à partir de produits locaux, bio et de saison. Afin de réduire le gaspillage alimentaire, nous ajustons les repas commandés quotidiennement.

- **Réduction des déchets**

La crèche favorise l'utilisation de linge réutilisable plutôt que de produits jetables : serviettes et gants de toilette pour les changes de couche, bavoirs et

gants de toilette pour les repas, sur-chaussures en tissu pour les parents, etc. L'utilisation de produits à usage unique est limitée, afin de réduire nos déchets.

- **Actions en faveur de la biodiversité**

La crèche Kalinours bénéficie de deux grands espaces extérieurs. Pour y favoriser la biodiversité, l'équipe a installé différents types de mangeoires afin de permettre le nourrissage de plusieurs espèces d'oiseaux en hiver. Des nichoirs ont également été placés à la fin de l'hiver dans le jardin, et ont rapidement trouvé des locataires.

La crèche étant un lieu d'accueil et d'éducation, il nous semble essentiel de favoriser des actions tournées vers l'éducation et la sensibilisation des enfants à la Nature et leur environnement.

Le texte « Cadre national pour l'accueil du jeune enfant »¹ dit que : « *Le jeune enfant prend connaissance du monde par sa sensibilité, où sont liés le corporel, le cognitif, l'affectif, l'émotionnel et le social. Être au contact de la nature, c'est apprendre à la connaître, à l'aimer et à la respecter.* »

Chez Kalinours, les enfants profitent déjà très régulièrement des espaces extérieurs. En 2022, afin d'étoffer les actions éducatives et pédagogiques proposées aux enfants en lien avec la Nature, les professionnelles se sont investies dans un projet intitulé « La Nature s'invite à la crèche ! ». En partenariat avec le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) de Lutterbach, l'équipe est formée à des techniques d'animation-nature, et des temps d'activités sont proposés aux enfants dans les espaces extérieurs de la crèche.

¹ Le texte-cadre national pour l'accueil du jeune enfant était l'une des propositions-phares du rapport Giampino sur le développement du jeune enfant, les modes d'accueil et la formation des professionnels, reprise par Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, dans son plan d'action pour la petite enfance.



II. Le projet d'accueil

Notre projet d'accueil vous présente les différentes prestations en direction des familles des familles, ainsi que le personnel encadrant.

Les Prestations D'accueil

La crèche Kalinours accueille les enfants, âgés de 10 semaines à 3 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les périodes de fermeture de la crèche sont définies chaque année, en tenant compte du calendrier des vacances scolaires : en période estivale, à Noël et certains jours exceptionnels ; en respectant le nombre de jours d'ouverture préconisé. Les parents en sont informés au moment de la signature du contrat et par affichage au sein de la structure en début d'année civile.

Les départs et les arrivées sont limités entre 12h00 et 12h45 pour permettre aux enfants de ne pas être dérangés pendant le repas ou le coucher. Dans le groupe des petits, les arrivées et départs sont limités entre 11h00 et 13h00. Pour le bon déroulement de la sieste de l'après-midi, il est impératif que l'enfant soit présent pour 12h00 (groupe des moyens) ou 13h00 (groupe des grands).

La crèche propose différents types d'accueils :

→ L'accueil régulier :

L'attribution de la place en accueil régulier se fait grâce à l'inscription des enfants sur le portail M2A et selon nos disponibilités. Un contrat d'accueil est signé entre

l'établissement et la famille. Deux contrats sont établis l'un pour une durée de 4 mois (de septembre à décembre) et l'autre de 7 mois (de janvier à juillet) en fonction des horaires préalablement définis par la famille.

→ L'accueil occasionnel :

Les enfants sont accueillis selon les disponibilités de la crèche par demi-journée du lundi au vendredi. Néanmoins les familles qui le souhaitent ont la possibilité de bénéficier de journées entières d'accueil en fonction des places restées vacantes ou des absences éventuelles.

→ L'accueil d'urgence :

Il permet de soutenir des familles en difficulté et de les accompagner à court et moyen terme. Il répond à des besoins spécifiques comme un événement familial imprévu, une situation exceptionnelle... Cet accueil ne pourra excéder une durée d'un mois, révisable en fonction des situations particulières. Il est étudié, au cas par cas, et en fonction des places disponibles. La crèche peut également accueillir des enfants dans le cadre d'une priorité sociale, en concertation avec les professionnels partenaires (PMI, ASE, AEMO,...). Un travail en partenariat est alors mis en place. Dans la mesure du possible une période d'adaptation sera proposée à l'enfant afin de faciliter sa venue dans la structure.



L'accueil d'enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique

Le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans a modifié l'article R2324-17 Code de la Santé publique :

"Les établissements et les services d'accueil non permanent d'enfants veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale."

L'accueil et l'intégration de l'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique impliquent une bonne coordination entre l'équipe et le Référent Santé et Accueil Inclusif, afin que cet accueil ne soit pas que l'affaire de quelques-uns, avec les risques de perte de cohésion d'équipe.

Les besoins des enfants en situation de handicap sont identiques à ceux de tout enfant, avec des besoins fondamentaux (physiques, physiologiques, affectifs) ainsi qu'une spécificité liée à une situation et une histoire particulière.

Des moyens adaptés sont donc à mettre en place pour que cet accueil qui requiert une inventivité et une disponibilité accrues soit riche pour l'enfant, ses parents et les professionnels.

L'enfant est donc accueilli dans la mesure où son handicap est compatible avec :

- La vie de l'établissement
- L'agencement des locaux
- Le personnel (nombre et qualification)
- Le matériel spécifique nécessaire.

Chaque situation sera évaluée individuellement, en concertation avec l'équipe (le Référent Santé et Accueil Inclusif de l'établissement et les partenaires prenant en charge l'enfant).

Il s'en suivra l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) par le Référent Santé et Accueil Inclusif, avec la famille et l'équipe. Ce document organise, dans le respect des compétences de chacun et compte tenu des besoins spécifiques de l'enfant, les modalités particulières de cet accueil.

La formalisation de ce projet doit intégrer les fonctions spécifiques du personnel auprès de l'enfant, les soins particuliers et le rythme des rencontres avec les parents, ainsi il sera adapté au fur et à mesure de l'évolution de l'enfant. L'objectif est d'offrir à l'enfant un accueil adapté à son état et correspondant à ses besoins et aux attentes des parents.

L'équipe travaillera en étroite collaboration avec :

→ L'enfant,

→ Les parents,

→ Les partenaires compétents prenant en charge l'enfant (psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue),

→ La P.M.I. si nécessaire.

Ceci, afin de prendre en compte ses exigences spécifiques et suivre son évolution.

L'équipe aura à accompagner l'enfant et ses parents, en repérant les difficultés, tout en étant attentive à ses potentialités. Les activités d'éveil devront être adaptées et l'encouragement sera d'autant plus important afin d'éviter de mettre l'enfant en situation d'échec.

Si la prise en charge n'est réellement pas du ressort des compétences de l'équipe ou des possibilités offertes par l'établissement, les parents seront accompagnés et orientés vers un autre projet d'accueil par l'équipe pluridisciplinaire.



Modalités d'analyse de pratique et de formation

Le centre socioculturel Witta'Cit  de Wittelsheim attache une grande importance   la formation et   la professionnalisation de ses agents. Diff rents temps de formation et r flexion sont propos s aux  quipes afin de maintenir une dynamique dans leurs connaissances professionnelles.

- **L'analyse de la pratique professionnelle**

L'analyse de la pratique engage l' quipe   travers un travail de r flexion dont le point de d part est une situation qui interroge ou questionne. L'animateur de la s ance est comp tent en la mati re, ext rieur   l' quipe d'encadrement des enfants et sans lien de hi rarchie. Un volume annuel (6 h minimum), r parti sur plusieurs s ances est programm  chaque ann e.

Ces analyses jouent un r le de pr vention par l' change que l'animateur propose   l' quipe. C'est aussi un espace de communication important qui permet   l' quipe d' voluer ensemble, dans une dynamique commune, de cr er des liens professionnels coh rents, de lâcher prise et de prendre du recul.

L'analyse de la pratique d bute par la mise en place d'un consensus qui f d re l' quipe autour de valeurs communes telles que : la confidentialit , la discr tion professionnelle, le non-jugement, le respect de la parole de chacun.

L'animateur est l  pour guider la r flexion,   partir du questionnement que soul ve les pratiques quotidiennes.

- **Les formations**

Diff rentes formations initiales permettent aux professionnelles d'exercer dans le monde de la petite enfance. Ainsi notre  quipe est pluridisciplinaire et chaque professionnelle a ses connaissances propres qui sont compl mentaires de celles du reste de l' quipe. Nous avons   c ur de continuer de nous former durant notre vie professionnelle. C'est notamment durant les entretiens annuels que chaque professionnelle peut proposer un plan de formation en fonction de ses besoins.

→ La formation continue des professionnelles de la petite enfance

La formation continue des professionnelles de la petite enfance est un enjeu fondamental de notre société : en effet, nous savons que dans ce domaine, les découvertes se font tous les jours et l'environnement de l'enfant est crucial pour son développement. C'est pourquoi pour rester cohérentes en équipe, maintenir notre motivation et être actrices de notre carrière professionnelle, nous mettons la formation au centre de nos pratiques.

→ L'accueil des stagiaires

Notre rôle en tant que professionnelles est aussi d'accueillir et d'accompagner des stagiaires dans leurs différents secteurs d'activités. Un stage à la crèche offre l'opportunité pour un stagiaire de découvrir le fonctionnement interne de la structure, et les pratiques professionnelles mises en place.

La structure accueille régulièrement des stagiaires issus de différents cursus de la petite enfance : auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, bac pro.

C'est pour les professionnelles l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires. Ces stages sont encadrés par une personne dédiée durant le temps de présence du stagiaire. Ils peuvent se dérouler de quelques jours à plusieurs mois pour certains stagiaires.



Présentation des compétences professionnelles

Notre équipe pluridisciplinaire se compose de :

→ Une directrice, de formation Educatrice de Jeunes Enfants, qui gère l'ensemble de la structure et assure la gestion administrative et éducative. Elle organise l'accueil des enfants et des parents, coordonne et dynamise le travail d'équipe, veille à la bonne organisation générale de la structure et est la garante de l'application du projet d'établissement.

→ Une adjointe de direction avec un diplôme d'état d'infirmière qui assure le suivi sanitaire des enfants accueillis ainsi que l'administration éventuelle de médicaments, la mise en place de PAI et de protocoles ; ceci en lien avec le médecin rattaché à l'établissement.

→ Une Éducatrice de Jeunes Enfants assure une fonction de prévention auprès des enfants, et contribue à l'éveil, à la socialisation et au développement global de l'enfant en collaboration avec l'équipe. Elle veille au respect du projet éducatif et assure la gestion des stagiaires.

→ De plusieurs Auxiliaires de puériculture et agents titulaires du CAP Petite Enfance qui assurent les soins quotidiens d'hygiène à l'enfant, créent un climat de confiance et de sécurité, accompagnent dans l'acquisition de l'autonomie, participent à la mise en place des projets d'éveil et favorisent le bien-être physique et psychologique des enfants.

→ De maîtresses de maison qui assurent l'entretien des locaux, du linge et la distribution des repas après remise en température.

Chaque semaine, des temps de réunions permettent aux équipes d'échanger sur des problématiques rencontrées, de faire émerger différents projets à destination des enfants et de leurs familles.

[Cf Annexes : Les fiches de poste](#)

III. Projet éducatif

La réflexion menée pour l'élaboration de notre projet d'établissement nous a amené à définir des valeurs éducatives communes.

Les valeurs que nous souhaitons développer au sein de la crèche Kalinours vont être le fil conducteur qui va donner sens à l'ensemble de nos actions.

Elles découlent d'une réflexion par l'équipe afin de promouvoir ce que nous pensons être essentiel au bien-être et à l'accompagnement de l'enfant mais aussi de sa famille.

Cette liste pourra évoluer chaque année en fonction de nos objectifs de travail, des nouveaux projets mis en place, mais aussi de la remise en question de nos pratiques professionnelles, des évolutions et des aspirations de l'équipe qui peut être amenée à évoluer.

Nos valeurs

- 1. Le respect

Pour nous ...

Le respect est une valeur essentielle, à ce titre, nous sommes conscientes et respectueuses de nos différences et de nos singularités. Nos parcours professionnels différents font la richesse des professionnelles que nous sommes et nourrissent notre pratique quotidienne.

Nous considérons que l'enfant est une personne à part entière, avec son histoire familiale et culturelle, sa particularité.

C'est donc tout naturellement que nous mettons le respect de l'environnement au centre de nos pratiques.

Au quotidien...

Nous respectons chaque enfant dans son développement, ses apprentissages, ses besoins et ses rythmes.

Le Non-jugement de la singularité de chacun est une valeur importante pour notre équipe. Nous accueillons l'enfant et sa famille en respectant sa culture et ses valeurs éducatives.

Nous sommes également sensibilisées au respect de notre environnement et au développement durable. Nous choisissons dans la mesure du possible, des produits bénéficiant d'un écolabel ayant un impact écologique positif, pour le lavage du corps et des mains des enfants et de l'équipe, ainsi que pour l'entretien des locaux ; au quotidien nous trions nos déchets. Nous permettons aux parents engagés dans cette démarche de nous amener des couches jetables éco-responsables.

- **2. La bienveillance**

Pour nous ...

La bienveillance est une valeur incontournable pour l'équipe.

Un accueil de qualité, de l'enfant et de sa famille, passe principalement par la bienveillance des professionnelles à leur rencontre, elle contribue au bien-être physique et psychologique de l'enfant ; et permet aux parents de nous les confier en toute quiétude.

Au quotidien...

Nous accueillons l'enfant et sa famille, avec leurs cultures et leurs valeurs éducatives, sans jugement, avec bienveillance.

Nous sommes à l'écoute de l'enfant et de sa famille.

Nous répondons aux interrogations des familles : information du matin, questions des parents concernant le développement des enfants, ...

Cf Annexes : Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant

- **3. La sécurité physique et affective**

La sécurité affective, c'est de porter sur les enfants une attention et un regard bienveillants. Cela passe par le besoin d'être regardé, respecté, rassuré, considéré comme une personne singulière.

La sécurité physique, c'est de permettre aux enfants d'évoluer dans un environnement adapté, qui en toute sécurité, leur permet d'explorer, d'expérimenter et de découvrir le monde qui les entoure.

Pour nous ...

La sécurité affective et physique de l'enfant, de sa famille et de l'équipe est primordiale au bien être de chacun.

Si la sécurité physique est aisément identifiable, la sécurité affective quant à elle est plus subjective ; c'est un axe de travail que toute l'équipe de professionnelles réinterroge régulièrement.

Au quotidien...

Nous assurons un environnement propice à l'épanouissement affectif de l'enfant par notre présence physique, notre disponibilité affective et notre attitude bienveillante.

Nous posons un cadre et des limites nécessaires à la construction de sa personne, ainsi que des rituels qui permettent à l'enfant de se repérer dans le temps et dans l'espace. Le cadre et les limites évoluent bien évidemment en fonction de l'âge des enfants et de leur capacité à les comprendre. Ainsi, nous créons pour chaque enfant des repères stables, participant ainsi à maintenir sa sécurité affective.

La sécurité physique est assurée par l'équipe qui reste attentive à l'aménagement de l'espace, à l'entretien des locaux à travers le respect des normes d'hygiène et de sécurité. Nous permettons ainsi aux enfants d'évoluer et de s'épanouir dans un environnement serein et aussi sécurisé que possible.

- **4. L'égalité fille / garçon**

Pour nous....

Le principe d'égalité fille/garçon est un enjeu qu'il est important de prendre en compte dès la petite enfance. Cette démarche de considération est encouragée par les différents textes qui cadrent notre action auprès des jeunes enfants.

Dans ce sens, les professionnelles de la crèche s'inspirent des « 10 grands principes pour grandir en toute confiance », dont le 8^{ème} dit que : *« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel(le)s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité.² »*

² Le texte-cadre national pour l'accueil du jeune enfant était l'une des propositions-phares du rapport Giampino sur le développement du jeune enfant, les modes d'accueil et la formation des professionnels, reprise par

Au quotidien...

L'équipe a à cœur de donner la même chance à chacun, et de laisser l'enfant évoluer comme il l'entend. Les enfants peuvent jouer à tout : les professionnelles n'incitent pas les enfants à prendre tel ou tel jouet. Ainsi, les petites filles sont libres de jouer aux dinosaures et engins de chantier, et les petits garçons peuvent se déguiser en fée ou s'occuper de leur poupée.

Toute l'équipe éducative s'applique à proposer des activités, des jeux, des lectures et des comptines qui ne soient pas « genrés ». Une attention particulière est également portée aux propos, ainsi qu'à l'attitude des professionnelles, afin de ne pas freiner l'enfant dans ses découvertes et ses explorations.

- 5. L'ouverture sur le monde

Pour nous...

En plus de répondre à un besoin de mode de garde, l'acte d'inscrire son enfant en crèche lui ouvre également tout un panel de possibilités. En effet, l'entrée en crèche pose le jalon de la socialisation et permet à l'enfant de construire sa relation aux autres. Elle favorise la prise de conscience pour l'enfant d'un environnement plus large, autrement plus étendu que sa cellule familiale. L'occasion est alors donnée aux professionnelles d'amener l'enfant à découvrir la diversité, la singularité de chacun.

Au quotidien....

L'équipe favorise les interactions entre les enfants à travers les temps de jeux libres, et garantit l'intégrité de chacun. Les professionnelles soutiennent la socialisation par la mise en place de règles de vie dans le groupe : ne pas faire mal, attendre son tour, partager les jouets, ...

L'équipe travaille à mettre en place des ateliers en partenariat avec des intervenants de proximité, avec des approches culturelles et artistiques diverses : musicienne, conteuse, ...

Laurence Rossignol, ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, dans son plan d'action pour la petite enfance.

Projet pédagogique

Les principes de la pédagogie Steiner sont une composante importante de notre pratique quotidienne. En effet, Steiner nous invite à laisser les enfants évoluer à leur propre rythme, c'est pourquoi nous laissons aux enfants le temps de découvrir leur corps et d'explorer leurs capacités motrices.

Cette mise en mouvement conduit l'enfant à expérimenter différentes postures qui vont progressivement l'amener à se tenir assis puis à se mettre debout. De découvertes en découvertes, il s'exerce et confirme ses acquisitions.

Sans aucune contrainte et en fonction de son envie, l'enfant va pouvoir participer aux différentes activités proposées, qui seront pour lui autant de possibilités de découvrir, d'expérimenter.

Pour accompagner au mieux les enfants dans leur développement affectif, psychomoteur et social nous nous appuyons sur les enseignements de différentes pédagogies (Steiner, Freinet, ...) qui placent l'enfant au cœur de son propre apprentissage, qui développent l'autonomie, la coopération et l'éducation par la nature et l'environnement.

Car c'est bien de l'enfant et de son bien-être dont il s'agit : le tout est de s'adapter et d'adapter nos pratiques aux besoins des enfants. Il est indispensable pour les professionnelles de partager les valeurs portées par les pédagogies.

- 1. Le 1^{er} contact

L'accueil des parents et de leur enfant est un moment privilégié qui a pour but de renseigner, d'expliquer le rôle et le fonctionnement de la crèche, de présenter l'équipe de professionnelles petite enfance, mais aussi de laisser le parent exprimer ses attentes et ses appréhensions.

Une 1^{ère} visite des locaux sera faite par l'infirmière, ou la directrice, afin de permettre à la famille de se familiariser avec les lieux et de se sentir accueillie au sein de la structure ; elle expliquera également les valeurs éducatives portées par l'équipe et remettra les documents administratifs (fiche d'inscription, règlement intérieur, ...)

- 2. La période de familiarisation

Pour faciliter la séparation nous proposons aux familles une période de familiarisation progressive. Dans un premier temps, l'enfant sera accueilli à la crèche pour :

- $\frac{1}{2}$ h avec les parents : pour permettre aux parents et aux professionnelles de faire connaissance, et d'échanger les informations nécessaires à l'accueil de l'enfant dans le groupe : ses habitudes de vie à la maison, son rythme de sommeil, la présence d'un « doudou », d'une « tétine », ... l'importance de communiquer à l'équipe les heures d'arrivée et de départ de l'enfant, d'avertir si une personne autre que les parents vient chercher l'enfant.
- $\frac{1}{2}$ h seul, puis 1h jusqu'à ce que l'enfant se sente bien au sein du groupe. Le temps de présence de l'enfant augmentera graduellement : 2h, 3h puis une demi-journée avec un goûter, puis goûter et repas, et enfin goûter repas et sieste sur une durée d'une à deux semaines, pour se calquer sur le planning d'accueil régulier.

La période de familiarisation est adaptée et personnalisée selon chaque enfant. La raison pour laquelle les parents décident de mettre leur enfant à la crèche est aussi prise en compte (socialisation, maman qui reprend le travail, activités, ...).

Le rythme de l'enfant ne sera pas le même à la maison et à la crèche, les transmissions nous servent de base pour assurer une continuité et un accueil de qualité, afin de permettre à l'enfant de prendre ses repères et lui laisser le temps de se créer de nouvelles habitudes de vie au sein de la crèche.

L'accueil d'urgence est possible, la période de familiarisation sera alors adaptée au mieux en fonction de la situation exceptionnelle.

Le premier contact des parents avec le groupe, se fera avec la professionnelle pendant environ une demi-heure. Elle fera une présentation du lieu de vie (casiers, matériel, dortoirs, espace de vie ...), du personnel et du fonctionnement.

Elle en profitera pour lister les effets personnels à fournir : une turbulette (bébés), un sac contenant un change d'habits complet, crème pour le change, ...

Il est aussi recommandé si l'enfant en possède, que les doudous et tétines soient en double, pour qu'un exemplaire puisse rester dans la structure.

Tout ce qui est administratif est réglé lors de ce premier contact :

- Un certificat d'aptitude pour l'entrée en structure est demandé lors de l'inscription notamment pour attester que l'enfant soit à jour au niveau de ces vaccinations.
- Une fiche de renseignements est également distribuée lors de cet échange, où les parents pourront noter les habitudes de vie de leur enfant.
- Les créneaux horaires du contrat sont vérifiés.

La période de familiarisation chez les bébés

La professionnelle référente revient sur le déroulement d'une journée et les habitudes de vie de l'enfant (tétine, doudou, rituels de sieste, signes de fatigue, alimentation, ...) sont évoquées lors de cet échange.

Les questions concernant le lait utilisé et la diversification alimentaire ainsi que les éventuelles intolérances peuvent être abordées lors de cette rencontre. Elle les informe également que le premier biberon devra toujours être pris avant l'arrivée en crèche, ce qui pourrait occasionner des changements de rythme, qu'il est souhaitable d'anticiper.

De plus, toutes les questions touchant l'accueil en collectivité peuvent être discutées, ... La professionnelle définit également des créneaux horaires avec les parents selon leur disponibilité et les plannings du groupe afin de poursuivre une adaptation progressive.

C'est pendant cette période, que les parents vont pouvoir faire connaissance avec l'ensemble du personnel de l'équipe et tisser des liens avec ceux-ci.

A l'issue de cette période de familiarisation, l'enfant sera pris en charge par les différentes professionnelles du groupe des bébés. Chaque membre de l'équipe mettra tout en œuvre pour faciliter la séparation. En effet, lors de cette période, nous accueillons un enfant qui se sépare de ses parents, mais également des parents qui se séparent de leur enfant, il est donc indispensable de participer à la réassurance de chacun et à favoriser les liens qui vont se créer.

La période de familiarisation chez les moyens-grands

C'est une période clé de l'accueil du jeune enfant en structure, elle va favoriser l'intégration progressive de l'enfant au sein d'un nouveau groupe. Il convient donc de préparer l'enfant et ses parents à se séparer progressivement.

La professionnelle revoit notamment les créneaux horaires, le déroulement d'une journée, et les habitudes de vie de l'enfant (tétine, doudou, rituels de sieste, alimentation, ...). Les questions concernant le fonctionnement du groupe, les intolérances alimentaires, peuvent être évoquées lors de cette rencontre ; notamment le fait que leur enfant pourrait contracter des maladies infantiles plus fréquemment. La professionnelle définit également des créneaux horaires avec les parents selon leur disponibilité et les plannings afin de poursuivre une adaptation progressive.

Nous prenons le temps de faire connaissance avec la famille et l'enfant en laissant ce dernier libre de découvrir l'environnement de la salle de vie, et lui permettre de se familiariser avec ce nouvel environnement. Petit à petit l'enfant va pouvoir se détacher de son parent pour explorer l'espace, trouver ses repères et découvrir sa place au sein du groupe d'enfants.

Dans l'intérêt de l'enfant, il est important d'éviter les ruptures et de maintenir une continuité tant, dans les temps d'accueil (en évitant de les espacer). L'enfant fera son adaptation en présence d'une professionnelle, cette dernière lui offrant une relation privilégiée, tout en amenant l'enfant à progressivement découvrir les lieux et tisser des liens, tant avec les enfants, qu'avec les autres professionnelles.

Moyens mis en œuvre :

Pour se séparer, l'enfant a besoin de continuité pour se sentir rassuré. Comment permettre cette continuité ?

- Présence attentive d'une professionnelle auprès l'enfant toute la semaine.
- Permanence de l'objet transitionnel (doudou, tétine, foulard, ...) avec possibilité d'y accéder quand le besoin s'en fait sentir.
- La professionnelle devra mettre en mot ce que peut ressentir l'enfant, dans un esprit d'empathie et de non-jugement, et prendre en compte son éventuelle difficulté à vivre cette séparation.
- La relation parents-professionnelles étant essentielle, il conviendra aussi de participer à la réassurance du parent, pour que ce dernier puisse partir en toute confiance, en sachant que le relais va être assuré et que son enfant ne va pas rester dans « un état de tristesse », voire d'angoisse tout au long de son absence.
- La période de familiarisation est adaptée et personnalisée selon chaque enfant. Les professionnelles prendront en compte la singularité de chacun, ses besoins, ses difficultés ; l'aménagement des temps d'accueil et leur durée évoluera de jour en jour.

- **3. L'accueil**

Accueillir un enfant, c'est avant tout aussi accueillir une famille, avec son histoire familiale et culturelle, ses valeurs éducatives, sa particularité. La communication avec les parents est une composante importante de l'accueil du jeune enfant. Elle s'établit au quotidien au travers des transmissions.

Les échanges, du matin et du soir, ont pour objectif de mieux connaître l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et la crèche. Les professionnelles adoptent une posture professionnelle (basée sur des savoirs et des réflexions théoriques) qui leur permet de trouver la juste proximité dans la relation avec la famille et l'enfant.

Le matin, avant l'arrivée des enfants, la personne dite « d'ouverture » prépare sa salle. Elle dispose des jeux, jouets, de manière à les rendre attractifs ; elle peut aussi mettre de la musique, de la lumière douce, et crée une ambiance accueillante qui favorise la séparation et donne à l'enfant l'envie d'investir l'espace.

Les consignes et transmissions se font oralement et sont ensuite consignées sur le planning journalier : heure d'arrivée, heure de départ annoncée, événements particuliers qui seraient survenus, personne qui cherche l'enfant, ...

Au moment de la séparation, l'enfant dit au revoir au parent, le professionnel prend alors la relève en rassurant l'enfant et en lui proposant une activité ou un jeu adapté à son âge. L'objet transitionnel (doudou, tétine...) peut aussi être proposé à l'enfant pour accompagner la séparation.

L'arrivée des enfants se fait de manière échelonnée, en fonction du planning établi par le Contrat d'Accueil.

L'arrivée et le départ des professionnelles, se font aussi de manière échelonnée, tout au long de la journée

L'accueil du matin

L'arrivée du matin est l'un des moments clé de la journée. C'est le moment de la séparation pour l'enfant d'avec ses parents et son environnement quotidien.

Afin de faciliter ce temps et d'aider l'enfant à se séparer, la professionnelle devra se rendre disponible pendant cet accueil, en veillant à être à l'écoute des parents, elle prend note des informations et événements survenus depuis le précédent accueil (ex : changements dans les habitudes alimentaires, propreté, maladie, déroulement de la nuit, ...).

Ce temps d'échange est propice à la consolidation de la relation de confiance entre les parents et les professionnelles, nécessaire au bien-être de l'enfant au quotidien.

L'accueil du soir

Les transmissions du soir sont importantes. Il convient effectivement de restituer un peu du temps que l'enfant a passé hors de la présence de ses parents.

De plus, les informations échangées permettent de faire le lien entre les informations recueillies lors de l'accueil et la journée vécue à la crèche. Elles peuvent également être enrichies par des anecdotes sur la journée de l'enfant, des retours d'observation sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec les autres enfants ; afin de tisser un lien de confiance et d'échanger sur l'évolution des acquis.

Ce partage autour des acquisitions et progrès de l'enfant facilitera également un échange, si des difficultés ou des comportements inadéquats venaient à apparaître.

A partir de 18h00, les Moyens et les grands forme un groupe commun, en présence d'une professionnelle de l'un des deux groupes qui assure les transmissions du soir. Ce moment privilégié permet d'échanger autour des réalisations, des acquisitions de l'enfant et de renforcer le lien avec les familles.



- 4. La place des parents et le lien intergénérationnel

La place des parents

La place des parents est reconnue et respectée par l'équipe, sur le principe de la co-éducation, ils restent les premiers éducateurs de leur enfant.

La crèche joue un rôle de soutien auprès des parents en difficulté par une écoute bienveillante et une absence de jugement. Elle peut aussi, en fonction des situations, orienter les parents vers des partenaires : LAEP, PMI, RPE,

Les parents ont la possibilité de s'investir dans la vie de la crèche :

- En étant accompagnateur lors des sorties
- En participant aux temps festifs
- En proposant des temps d'animation, en collaboration avec les professionnelles
- En tant qu'adhérents, ils sont invités à participer aux assemblées générales du centre socioculturel, ils peuvent aussi postuler pour entrer au Conseil d'Administration.

Les parents qui le souhaitent ont également la possibilité de s'investir dans la vie de l'établissement. En participant au Comité de Parents, ils peuvent ainsi partager avec les professionnelles, leurs observations, demandes et souhaits, afin d'enrichir la réflexion, et de permettre un accueil au plus près des besoins.

La qualité de la relation parents / professionnels doit guider la place de chacun, pour le respect de tous.

Le lien intergénérationnel

La crèche est un lieu qui permet la rencontre intergénérationnelle, à l'occasion de :

- Rendez-vous occasionnels séniors / enfants, sous forme d'atelier de confection de Brédalas (gâteaux de Noël).
- De rencontres spontanées lors des sorties au marché, des échanges se font fréquemment, les séniors étant attendris par les enfants.
- Temps conviviaux : les parents et les grands-parents qui accompagnent les enfants lors des sorties, présence lors des kermesses...
- Dans les couloirs de la crèche, les enfants sont accompagnés par leurs parents ou leurs grands-parents, les générations se côtoient et échangent.

Ces rencontres permettent de partager des moments de convivialité, ils sont aussi l'occasion de tisser des liens entre les différentes générations.

- 5. Les soins du quotidien : le change - la restauration - le temps du sommeil

A. Le change

Le temps du change est un temps de relation privilégiée et individuelle entre la professionnelle et l'enfant. Le change est le soin quotidien qui représente le mieux, la relation de partage entre la professionnelle et l'enfant.

Avant de faire un premier change avec un enfant, il est nécessaire d'avoir partagé des moments de jeu et d'échanges afin d'avoir instaurer une relation de confiance avec lui. En effet, dans ces instants, la professionnelle touche au corps de l'enfant, il est donc nécessaire que l'enfant soit à l'aise avec la personne qui effectue le change, les échanges ne se limitent pas à de simples gestes techniques, l'observation de l'enfant permet de décoder son bien-être ou un mal-être.

Ces gestes techniques doivent être accompagnés de mots et peuvent être prodigués sous la forme de jeu. Il y a le jeu corporel, au niveau du toucher, mais aussi des sourires, regards, échanges verbaux et des moments de tendresse. Ces moments de complicité en présence du professionnel donnent à l'enfant, la sensation d'être reconnu comme personne à part entière et lui permette de découvrir son corps.

La façon dont sont dispensés les soins, vise surtout à respecter et à préserver l'intimité de chaque enfant, pour une meilleure prise de conscience de son corps. Il est essentiel d'établir un climat de confiance, d'agir avec douceur, pour que le change ne se limite pas à de simples gestes mécaniques, mais au contraire pour qu'ils aient un vrai sens pour l'enfant.

Dans le groupe des moyens et grands, le change tient compte surtout du niveau de maturation physiologique et psychologique de l'enfant. Les enfants plus petits, pour qui l'apprentissage de la propreté n'a pas encore eu lieu, sont changés sur un matelas à langer.

En fonction, de la capacité motrice des enfants, nous les invitons à utiliser un petit escalier à roulettes pour accéder à la table de change, plus tard, le change pourra aussi se faire debout. Ce moment privilégié favorise la prise de conscience du confort apporté par le change et implique l'enfant dans le processus d'acquisition de la propreté.

Tout au long de la journée, les professionnelles vont être attentives à ne pas laisser un enfant dans une couche souillée et lui assurer le confort nécessaire.

Le processus d'acquisition de la propreté est une étape importante du développement corporel de l'enfant, chaque enfant a son propre rythme. Les WC et pots se trouvent dans la salle de change, au début l'enfant observe les plus

grands, puis il veut les imiter. Une coordination entre les parents et l'équipe est essentielle. Les parents prennent l'initiative du passage des couches à la culotte, ils en informent l'équipe, qui assure une continuité dans cette démarche. L'enfant qui est déjà propre ou en voie d'acquisition de la propreté peut demander d'aller aux WC tout seul, ou nous lui proposons tout au long de la journée. Dans un souci de faciliter cette acquisition au quotidien, nous demandons aux parents d'habiller l'enfant avec des vêtements pratiques et faciles à enfiler (jogging, pantalon avec ceinture élastique, ...) et préconisons l'abandon du body, la superposition d'habits, ainsi que l'usage des collants en dessous du pantalon. L'enfant conserve sa couche pendant la sieste, jusqu'à ce que la propreté soit acquise pour ce moment aussi.

Après le change chaque enfant se lave les mains, il est encouragé à le faire seul, s'il n'est pas encore capable de le faire, nous l'aidons.

B. La restauration

Le moment du repas est un moment important, au-delà du besoin physiologique, ce temps nourrit également un aspect psychologique important de bien-être, de plaisir et d'échanges. Le repas est un moment privilégié qui sollicite tous les sens de l'enfant, participe à son développement et à son autonomie. C'est un moment de découverte de soi, l'enfant affirme progressivement ses goûts alimentaires en découvrant de nouvelles saveurs et textures. L'éveil du goût s'échelonne sur le temps, dans les premiers mois, l'alimentation se compose uniquement de lait, puis elle se diversifie.

Un rituel est mis en place avant chaque repas et goûter (comptines sur le thème du repas), il crée un repère stable qui permet de se situer dans le temps.

Chez les petits :

Les enfants prennent leur repas et goûter dans l'espace de vie, nous nous efforçons de créer un climat de bien-être et de détente afin que ce temps soit vécu comme étant positif pour l'enfant comme pour les adultes.

Le lait et les petits pots sont fournis par la crèche. Les mamans qui allaitent leur enfant, apportent leur lait « frais » ou congelé, il sera conservé au réfrigérateur dans le respect du protocole et des normes d'hygiène en vigueur. Pour les enfants nourris au lait maternisé, les parents ont la possibilité d'amener leur propre lait si celui proposé par la crèche ne leur convient pas.

L'enfant est installé dans les bras, dans des sièges adaptés ou à une petite table, en fonction de leur motricité globale. C'est un temps privilégié, en tête à tête, important pour l'enfant comme pour l'adulte, c'est aussi un temps pendant lequel l'enfant apprend à attendre son tour.

Les repas proposés aux bébés sont adaptés à leur physiologie, du lait dans un premier temps ; ensuite la diversification se fait avec les parents, à la maison, et l'équipe prend le relais : des purées et compotes lisses, les aliments nouveaux sont introduits progressivement à la crèche après avoir été goûtés à la maison.

Les horaires de repas des petits sont ajustés en fonction de l'heure de prise du premier biberon.

Chez les moyens et les grands

Pour les groupes des moyens et des grands, les repas proposés sont livrés par un prestataire extérieur. La maîtresse de maison est chargée de la remise à température, elle prépare la table et répartit les aliments dans les assiettes.

Le goûter est fourni par la crèche, il est composé et préparé par la maîtresse de maison.

Les repas et goûters sont pris dans l'espace le réfectoire, en deux services :

Moyens: repas à 11h30 et goûter à 15h30

Grands: repas à 12h00 et goûter à 16h00

Comme pour les plus petits, nous nous efforçons de créer un climat de bien-être et de détente afin que ce temps soit vécu comme étant positif pour l'enfant comme pour les adultes. Après un temps rituel de comptines et d'histoires, les enfants se rendent dans le réfectoire et s'installent à table, ils choisissent leur place, et mettent leur bavoir (si besoin, nous les aidons). Les assiettes sont disposées devant chacun, nous décrivons les aliments qui composent le menu. Nous restons disponibles et à hauteur des enfants pendant tout le temps du repas, et les aidons s'ils en ont besoin. Nous échangeons avec chacun de façon individuelle ou en groupe, nous pouvons ainsi suivre chaque enfant dans ses acquisitions et l'accompagner dans ses découvertes et sa prise d'autonomie, nous incitons à goûter de tout, sans jamais forcer. Les enfants découvrent le plaisir de partager un repas tous ensemble. Nous respectons l'appétit de l'enfant, dans la limite d'une portion adaptée à son âge.

A la fin du repas, un gant de toilette est mis à disposition de chaque enfant pour qu'il puisse se débarbouiller, se nettoyer les mains, il pourra ensuite déposer son gant de toilette et son bavoir dans le panier à linge.

C. Le temps du sommeil

Le temps de la sieste est un moment important de la journée de l'enfant. Le sommeil est un besoin physiologique primordial, sa qualité et sa durée sont déterminantes pour le développement harmonieux de l'enfant. Les besoins en sommeil du bébé sont tels que la nuit ne suffit pas lui offrir le repos nécessaire, c'est pourquoi la sieste vient en complément pour couvrir l'ensemble de ses besoins. L'équipe met tout en œuvre pour accompagner au mieux les enfants sur ce temps si particulier de « lâcher prise ». L'objet transitionnel (doudou, tétine...) prend ici toute son importance, il rassurera l'enfant et l'aidera à s'apaiser pour s'abandonner au sommeil. L'équipe accorde une grande importance au respect du sommeil de chacun, à ne pas réveiller les enfants et interrompre un cycle de sommeil. Nous pouvons toutefois être amenées à ouvrir les volets ou la porte afin de permettre à l'enfant qui a beaucoup dormi de se réveiller doucement.

Chez les petits

Le groupe dispose de 3 dortoirs, les enfants n'ayant pas le même rythme, chacun s'endort à un moment différent et leur qualité de sommeil s'en trouve ainsi préservée. Lors de l'adaptation nous prenons soin de recueillir les informations sur les habitudes d'endormissement de l'enfant, ce qui nous permet de créer une continuité entre la maison et la crèche. Nous essayons dans un premier temps de nous calquer au plus près des habitudes de l'enfant pour ne pas le perturber. Ensuite, nous serons à l'écoute des signes de fatigue afin de répondre à ses propres besoins et de le coucher au moment opportun. Lorsqu'un enfant se réveille, il est levé dans le calme par la professionnelle afin de respecter le sommeil des autres enfants.

Au moment de l'accueil du matin, la professionnelle recueille les informations relatives au sommeil de l'enfant, afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun.

Chez les Moyens

Le groupe des moyens dispose de 2 dortoirs communicants par une porte coulissante, attenants à la pièce de vie ; 3 sortes de couchage sont possibles : couchette au ras du sol, lit à barreaux bas et lits à barreaux hauts, les lits sont attribués en fonction du développement et de l'autonomie de chacun.

A la fin du repas, les enfants se séparent en 2 groupes, l'un dans la salle de vie et l'autre dans la salle de change. Ils sont invités à se déshabiller avec l'aide de la professionnelle et à utiliser des barquettes individuelles pour y ranger leurs vêtements. Le groupe se rend dans son dortoir, chaque enfant se dirige vers son lit et s'y installe, les plus petits qui dorment dans les lits à barreaux sont installés par la professionnelle.

Une routine de sommeil (fond musical, veilleuse, ...) permet de favoriser l'endormissement. La professionnelle est présente dans chacune des chambres pour accompagner les enfants qui en ont besoin, tout en veillant à maintenir les conditions nécessaires au sommeil.

Lorsqu'un enfant se réveille, il est levé dans le calme par la professionnelle afin de respecter le sommeil des autres. Les enfants réveillés sont changés et habillés, ils rejoignent la pièce de vie des Grands avec une professionnelle, des jeux sont à leur disposition.

Chez les Grands

Le groupe des Grands dispose d'un dortoir, distinct de la pièce de vie, composé de couchettes posées au ras du sol.

Vers 13h, à la fin du repas, les enfants se séparent en 2 groupes, l'un va s'installer dans la salle de vie et l'autre dans la salle de change. Les enfants sont invités à se déshabiller et à utiliser leur panier individualisé (avec leur photo) pour y ranger leurs vêtements, pour les plus grands un passage aux toilettes est effectué. Le groupe se rend au dortoir, chaque enfant se dirige vers son lit (marquée par sa photo) et s'y installe.

Une routine de sommeil (histoire, musique, ...) est mise en place par la professionnelle présente dans la salle de sieste pour accompagner les enfants lors de ce temps de repos. Certains enfants ne font plus la sieste à la maison, ces derniers sont néanmoins invités à partager ce temps de repos en respectant un temps calme.

Les levers se font échelonnés : lorsqu'un enfant se réveille, nous l'invitons se faire discret pour ne pas déranger le sommeil des autres. L'enfant levé est alors accompagné vers la professionnelle restée dans la pièce de vie et qui va le prendre en charge : passage aux toilettes, change de la couche, habillage...

- 6. Les activités d'éveil : le jeu - les ateliers - les ateliers avec les partenaires

Nous proposons des activités d'éveil variées pour permettre aux enfants de vivre de nouvelles expériences. Ces ateliers mettent l'enfant en situation de découvrir, d'observer, d'exercer ses compétences et de développer sa créativité. C'est également un moment de plaisir et d'expérimentation.

Nous attachons une grande importance au fait que l'enfant soit pleinement acteur de son activité, le résultat esthétique n'est pas un but. Ce qui importe avant toute chose, c'est que l'enfant ait développé sa créativité, que sa liberté d'expression soit respectée, qu'il puisse expérimenter et qu'il soit satisfait de sa réalisation.

A. Le jeu

Le jeu est essentiel au bon développement social, affectif et cognitif de l'enfant, il favorise l'exploration, l'expérimentation, le développement de l'imaginaire.

Les jeux symboliques (dinette, poupées, petites voitures...) permettent à l'enfant d'ordonner et de comprendre le monde, en reproduisant les actes des adultes ; ils favorisent la communication verbale et l'apprentissage de la socialisation (partager l'espace et les jouets avec les autres enfants, respecter les règles, ...).

Les enfants jouent d'abord chacun de leur côté, puis s'observent, puis jouent en s'observant, pour finalement jouer ensemble. Le jeu libre, seul ou à plusieurs, entretient la créativité, l'imaginaire. Il sollicite les diverses facettes de l'enfant et stimule son développement ; il permet d'apprendre à gérer sa frustration, ses émotions, en respectant les règles de vie de la crèche.

Selon Jean Epstein, c'est la notion de plaisir qui conditionne le devenir et les expérimentations de l'enfant : « *L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais apprend parce qu'il joue.* » L'enfant a besoin de vivre les choses, les expériences pour les faire siennes.

Tout au long de la journée, les professionnelles assurent une présence rassurante, elles sont attentives et disponibles pour les enfants ; elles interviennent quand elles sont sollicitées par l'enfant, si sa sécurité est en jeu, ou pour rappeler les règles de la vie en collectivité et le respect de l'autre.

Les jeux proposés :

- Dinette, poupées ..
- Voitures, trains...

- Animaux
- Jeux de construction
- Bâtons de pluie, bouteilles sensorielles...

B. Les ateliers

Les ateliers sont proposés par les différentes professionnelles, ils sont en rapport avec les thèmes définis en équipe et dans le respect de l'approche de Rudolf Steiner. Ce dernier inscrit le développement de l'enfant dans un processus de construction quotidien et se base sur le cycle des saisons et les fêtes calendaires.

Ces ateliers se retrouvent dans chaque groupe, ils sont adaptés aux possibilités et compétences de chacun, ils contribuent développement de l'enfant.

Ils ont pour objectifs :

- Permettre à chaque enfant de découvrir et appréhender le monde qui l'entoure
- Stimuler la motricité
- Susciter le développement du langage
- Permettre à l'enfant de découvrir et d'expérimenter différents supports et modes d'expression « artistique », stimuler la créativité
- Favoriser les interactions avec des intervenants extérieurs (médiathèque, éveil musical, ...)
- Favoriser les jeux en extérieur, sensibiliser à la nature qui nous entoure.
- Accompagner l'acquisition de l'autonomie.
- Favoriser le développement de 5 sens.

Les ateliers proposés :

- Peinture, dessin, ...
- Gouaches, collage, bricolages, ...
- Modelage : pâte à modeler, pâte à sel, ...
- Manipulations sensorielles, transvasement, ...
- Jeux de construction, encastrement, puzzle, ...

- Histoires, marionnettes, manipulation de livres, ...
- Jeux de construction
- Bâtons de pluie, bouteilles sensorielles, ...
- Ateliers sensoriels : dégustation, ...

C. Les ateliers en collaboration avec les partenaires

Tout au long de l'année nous proposons des ateliers en partenariat avec des intervenants extérieurs, afin d'offrir aux enfants une ouverture sur l'extérieur.

- **Eveil musical:**

Une musicienne vient une matinée par mois, animer un temps de chants, de comptines et de découverte des instruments de musique. Son intervention est partagée en 3 séquences :

Les petits : un temps d'environ 20 minutes, qui se déroule dans leur espace de vie, en présence des professionnelles.

Pour les moyens et les grands (répartis en 2 groupes), la séance de 30 minutes se passe dans la salle jeux, en présence de professionnelles. Les enfants découvrent les comptines et chansons adaptées à leur univers, qui viendront ensuite enrichir le répertoire de la crèche.

C'est l'occasion pour les enfants de découvrir la musique sous une forme interactive, ils découvrent les sons, la danse, les rythmes et les mélodies à travers l'écoute, puis la manipulation des instruments.

- **La médiathèque de Wittelsheim :**

Un intervenant de la médiathèque vient, une matinée par mois, animer un temps d'histoires et de comptines en direction des enfants des groupes des moyens et grands. Le groupe des petits se joint à eux sur ce temps festif quand l'animation se déroule dans la salle de jeux. La mise en scène est proposée par l'intervenant sous la forme d'une valise à livres, d'un kamishibai, ...

Le choix de la thématique se fait en concertation avec l'équipe. Ce temps revêt une dimension culturelle, qui permet à chaque enfant de s'ouvrir sur

le monde, de découvrir une palette plus large et variée d'ouvrages et de comptines, ainsi qu'une manière différente de conter, de chanter, ...

Nous avons également la possibilité d'emmener à la médiathèque, un groupe de 4 à 6 enfants (moyens et grands), accompagné de 2 professionnelles afin de leur faire découvrir ce lieu culturel.

Dans un premier temps, les enfants sont encouragés à circuler librement dans l'espace dédié à la petite enfance, ils découvrent les ouvrages à disposition. Dans un second temps, ils se regroupent auprès de l'intervenant qui leur fait découvrir des albums / livres et raconte quelques histoires. A l'issue de la séance, les enfants participent aux choix des livres empruntés.

- **Le Centre d'Initiation à la Nature (CINE) de Lutterbach:**

Il nous a semblé naturel de revenir à une pratique en relation avec notre environnement, de profiter et d'investir davantage l'espace extérieur, et par là même, de favoriser et d'encourager cet élan naturel des enfants vers la nature et le « vivant », qui nous entoure.

Un projet d'éducation à la nature a été élaboré avec le CINE. L'objectif est de proposer des temps de formation en direction de l'équipe et des temps d'animation nature en extérieur avec les enfants.

Plusieurs actions sont mises en place :

- L'installation de nichoirs, de mangeoires à destination des oiseaux, ... afin de permettre aux enfants de découvrir et d'observer la diversité.
- Des carrés de jardin (légumes, plantes aromatiques, ...) ont été mis en place pour permettre aux enfants de planter, arroser, observer l'évolution des plantations, cueillir, déguster, ...
- Observations du petit écosystème vivant dans le jardin (insectes, vers, ...)
- Mise en place d'ateliers de découverte, de manipulation.
- Investir l'espace extérieur en utilisant les éléments naturels pour se divertir, ...

Annexes

LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
9. Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

Cadre National pour l'accueil du jeune enfant

Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes

*FICHE DE POSTE DIRECTRICE DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL
DU JEUNE ENFANT « KALINOIRS »*

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Assurer le bon fonctionnement de la structure Kalinours.

MISSIONS GENERALES DU POSTE:

I) Activités et tâches relatives au poste :

- Être garant de la qualité du service offert : Assurer l'accueil collectif et individualisé des enfants et des familles : organiser de manière bienveillante l'adaptation des enfants et des parents, développer et encourager les espaces d'écoute et d'échange entre les professionnels et les parents, assurer la continuité du service, être responsable du bien-être des enfants et des parents.
- Être garant de la sécurité des publics et des professionnels sur la structure : Établir une sécurité morale et affective.
- Être garant de l'hygiène des locaux : Accompagner les agents d'entretien dans la mise en œuvre et le suivi des procédures d'entretien des locaux ; s'assurer de l'efficacité du plan de nettoyage et des possibles mises à jour.
- Assurer le management opérationnel des équipes : Organiser les plannings et prévoir les remplacements : assurer la continuité du service par la présence d'agents en lien avec les obligations réglementaires, accompagner les agents dans leurs projets professionnels (formation) si nécessaire, organiser le quotidien de la structure, prévoir et favoriser la présence des agents aux réunions de service et aux groupes de parole.
- Assurer la mise en œuvre du projet d'établissement : Animer les réunions de structure, encourager la réflexion, accompagner les agents porteurs de projets. Organiser la continuité de la fonction de direction en l'absence de la directrice et de la directrice adjointe.
- Se former et s'informer.

II) Conditions du travail :

- Déplacements : oui
- Astreintes : non
- Permanences : - Horaires sur la base de la plage d'ouverture au public
 - Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture.
 - Temps administratif
 - Tenue correcte exigée
- Moyens matériels du poste : ordinateur, téléphone

III) Positionnement du poste :

- Supérieur hiérarchique direct : Directeur du Centre Socioculturel Witta'Cité
- Réseau et Partenariats :
 - Composition de l'équipe : Infirmière, Educateur Jeunes Enfants, Infirmière, Auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance, agents d'entretien et de restauration.
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels
 - Les usagers du service : enfants et familles (0 à 6 ans)

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Connaissances législatives et réglementaires relatives aux EAJE
 - Connaissances en matière de management opérationnel
 - Connaissances en matière d'outils de communication
 - Notions et acquis de psychologie, de développement psychologique, d'hygiène, de régime alimentaire et de sécurité.
- Savoir-Faire :
 - Écouter, verbaliser, répondre au plus près, se former, conseiller, organiser, transmettre, observer et analyser, communiquer, prendre des initiatives
 - Rendre compte des évolutions structurelles et opérationnelles de l'établissement et participer à la rédaction des bilans.
 - Mener et animer des réunions d'équipe
 - Faire la liaison entre les différents acteurs (Mairie, M2A, PMI, ...) et la crèche Kalinours.

- Participer à des réunions partenariales, identifier les enjeux locaux et transmettre les informations.
- Savoir-Être :
 - Conseiller, orienter, ne pas juger, discret, efficace, disponible, organisé, patient, respectueux, à l'écoute
 - Être un modèle, un référent, un responsable
 - Être participatif et constructif dans la mise en œuvre de projets du Centre Socioculturel
 - Contribuer à une dynamique de transversalité des services
- Formations et diplômes requis : Educatrice de Jeunes Enfants

*FICHE DE POSTE DIRECTRICE ADJOINTE DE L'ETABLISSEMENT
D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT « KALINOIRS »*

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Assurer le bon fonctionnement de la structure Kalinours en collaboration avec la directrice.

MISSIONS GENERALES DU POSTE:

I) Activités et tâches relatives au poste :

- Être garant de la qualité du service offert : Assurer l'accueil collectif et individualisé des enfants et des familles : organiser de manière bienveillante l'adaptation des enfants et des parents, développer et encourager les espaces d'écoute et d'échange entre les professionnels et les parents, assurer la continuité du service, être responsable du bien-être des enfants et des parents
- Être garant de la sécurité des publics et des professionnels sur la structure : Établir une sécurité morale et affective
- Assurer le suivi sanitaire des enfants accueillis : Assurer la mise à jour des documents sanitaires des enfants (vaccinations, PAI, etc), organiser les visites médicales avec le médecin d'établissement, administrer les traitements prescrits sur ordonnance uniquement, selon le protocole en vigueur
- Être garant de l'hygiène des locaux : Accompagner les agents d'entretien dans la mise en œuvre et le suivi des procédures d'entretien des locaux ; s'assurer de l'efficacité du plan de nettoyage et des possibles mises à jour.
- Assurer le management opérationnel des équipes : Organiser les plannings et prévoir les remplacements : assurer la continuité du service par la présence d'agents en lien avec les obligations réglementaires, accompagner les agents dans leurs projets professionnels (formation) si nécessaire, organiser, en lien avec le chef de service petite enfance le quotidien de la structure, prévoir et favoriser la présence des agents aux réunions de service et aux groupes de parole
- Assurer la mise en œuvre du projet d'établissement : Animer les réunions de structure, encourager la réflexion, accompagner les agents porteurs de projets. Organiser la continuité de la fonction de direction en l'absence de la directrice et de la directrice adjointe.

- Se former et s'informer

II) Conditions du travail :

- Déplacements : non
- Astreintes : non
- Permanences : - Horaires sur la base de la plage d'ouverture au public
 - Exercice des activités en présence des usagers ou en dehors des heures d'ouverture.
 - Temps administratif
 - Tenue correcte exigée
- Moyens matériels du poste : ordinateur, téléphone

III) Positionnement du poste :

- Supérieur hiérarchique direct : Directrice de la crèche
- Réseau et Partenariats :
 - Composition de l'équipe : Educateur Jeunes Enfants, Infirmière, Auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance, agents d'entretien et de restauration.
 - Correspondants internes et externes, réguliers et occasionnels
 - Les usagers du service : enfants et familles (0 à 6 ans)

IV) Compétences requises :

- Savoir :
 - Connaissances législatives et réglementaires relatives aux EAJE
 - Notions et acquis de psychologie, de développement psychologique, d'hygiène, de régime alimentaire, de sécurité
- Savoir-Faire :
 - Écouter, verbaliser, répondre au plus près, se former, conseiller, organiser, transmettre, observer et analyser, communiquer, prendre des initiatives
 - Rendre compte des évolutions structurelles et opérationnelles de l'établissement et participer à la rédaction des bilans.
 - Mener et animer des réunions d'équipe
 - Faire la liaison entre les services et la structure Kalinours.
- Savoir-Être :
 - Conseiller, orienter, ne pas juger, discret, efficace, disponible, organisé, patient, respectueux, à l'écoute
 - Être un modèle, un référent, un responsable

- Être participatif et constructif dans la mise en œuvre de projets du Centre Socioculturel
 - Contribuer à une dynamique de transversalité des services
- Formations et diplômes requis : Diplôme d'Etat d'Infirmière

*FICHE DE POSTE EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS CRECHE «
KALINOIRS »*

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

L'Éducateur de Jeunes Enfants apporte une attention spécifique sur la prise en charge des enfants et de leur famille. Il intervient dans les étapes du développement de l'enfant, au niveau social, éducatif, cognitif et psychomoteur.

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

I) Activités et tâches relatives au poste

- Assurer, sans discrimination, la qualité de l'accueil des enfants et des familles : organiser de manière bienveillante, l'adaptation des enfants et des parents, accompagner la séparation. Etablir une relation de confiance avec les familles.
- Gérer les plannings de présence des enfants en assurant le remplacement des absences.
- Assurer le bien-être des enfants au quotidien, en mettant en place un rythme de journée structurant, et des rituels qui permettent à l'enfant de se repérer dans le temps et l'espace.
- Mobiliser et coordonner l'équipe ; échanger, réfléchir avec l'équipe à propos des enfants, des pratiques professionnelles.
- Transmettre les informations,
- Veiller à ce que les activités et animations proposées par l'équipe soient adaptées aux compétences des enfants et, s'inscrivent dans le Projet Pédagogique. Proposer des activités d'éveil, mener des ateliers.
- Gérer l'accueil des stagiaires (calendrier des stages, relation avec les écoles et les centres de formation)
- Assurer la mise en œuvre du projet d'établissement : Animer les réunions d'équipe, encourager et stimuler la réflexion, être force de propositions.
- Assurer un environnement sécurisé et sécurisant, dans le respect de la réglementation en vigueur. S'assurer du bon état du matériel et du mobilier mis à disposition.
- Se former et s'informer

II) Compétences requises

- Savoir :

- Maîtriser le développement physique et psychomoteur du bébé et du très jeune enfant (besoins et compétences).
- Connaître le rôle de chacun et le fonctionnement de la structure
- Appliquer les règles d'hygiène et de santé
- Connaître et utiliser les outils pédagogiques et les protocoles
- Savoir informer les parents
- Participer activement aux réunions (d'équipe, analyse de la pratique, ...)
- Être force de proposition

- Savoir-Faire :

- Écouter, verbaliser, répondre au plus près, se former, conseiller, organiser, transmettre, observer et analyser, communiquer, prendre des initiatives
- Mener et animer des réunions d'équipe, transmettre les informations.

- Savoir-Être :

- Patient, à l'écoute, conseiller, orienter, ne pas juger, discret, efficace, disponible, organisé, respectueux, empathie

- Formations et diplômes requis : Diplôme d'Etat Educatrice de Jeunes Enfants

**FICHE DE POSTE AUXILIAIRE DE PUERICULTURE CRECHE «
KALINOIRS »**

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Accompagner l'enfant et ses parents au quotidien en veillant au bien être, à l'épanouissement et la santé des enfants.

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

I) **Activités et tâches relatives au poste :**

- Accueillir l'enfant et sa famille sans discrimination :

Établir une relation de confiance avec les familles, recueillir et effectuer les transmissions, accompagner la séparation.

- Accompagner l'enfant au quotidien individuellement et en groupe :
 - Acquérir une connaissance de chaque enfant du groupe, créer un climat de confiance et de sécurité
 - Organiser l'adaptation d'un nouvel enfant, lui porter l'attention nécessaire, le rassurer
 - Assurer le bien-être physique et psychologique des enfants,
 - Favoriser l'épanouissement de l'enfant, son autonomie, assurer son bien-être physique et psychologique, donner une attention particulière à chacun au sein du groupe
 - Respecter le rythme de chaque enfant.
- Assurer les soins à l'enfant :
 - Dispenser les soins nécessaires (changes, soins corporels) en veillant au confort et au bien-être de l'enfant
 - Organiser la prise des repas, en favorisant l'acquisition de l'autonomie
 - Mettre en place les conditions nécessaires au sommeil
 - Organiser un environnement sécurisé et sécurisant, dans le respect de la réglementation en vigueur
 - Participer aux activités d'éveil : Avec l'EJE, mettre en œuvre le projet pédagogique, organiser un cadre propice à l'épanouissement des enfants, proposer et animer des activités en fonction des compétences des enfants

- Être garant de la mise en place des valeurs du projet d'établissement
- Se former et s'informer

II) Compétences requises :

- Savoir :
 - Maîtriser le développement physique et psychomoteur du bébé et du très jeune enfant (besoins et compétences).
 - Connaître le rôle de chacun et le fonctionnement de la structure
 - Appliquer les règles d'hygiène
 - Connaître et utiliser les outils pédagogiques et les protocoles
 - Savoir informer les parents
 - Participer activement aux réunions (dont analyse de pratiques)
 - Être force de proposition
- Savoir-Faire :
 - Savoir agir de façon autonome, être rigoureux et réactif - Savoir observer et repérer les difficultés, les progrès des enfants
 - Savoir communiquer avec l'enfant, la famille, les collègues de façon adaptée
 - Savoir gérer les priorités, particulièrement en situation d'urgence
 - Respecter la confidentialité
 - Savoir travailler en équipe.
- Savoir-Être :
 - Être attentif, créatif, souriant, faire preuve de bienveillance et de patience.
 - Adopter une posture professionnelle ; non jugement, respect
 - Être discret, patient et neutre
 - Faire preuve de réserve
 - Accepter la critique et la remise en question
 - Être acteur et actif dans la réflexion
- Formations et diplômes requis : Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture

**FICHE DE POSTE CAP PETITE ENFANCE ET/OU CAP
ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE CRECHE «
KALINOIRS »**

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE :

Contribuer à l'encadrement et la sécurité des enfants en coopération avec les auxiliaires de puériculture et participer aux tâches courantes au sein des établissements du service Petite Enfance

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

I) **Activités et tâches relatives au poste :**

- Accueillir l'enfant et sa famille sans discrimination : Établir une relation de confiance avec les familles, recueillir et effectuer les transmissions, accompagner la séparation, être à l'écoute et orienter vers les référents si besoin.
- Accompagner l'enfant au quotidien individuellement et en groupe :
 - Acquérir une connaissance de chaque enfant du groupe, créer un climat de confiance et de sécurité,
 - Organiser l'adaptation d'un nouvel enfant, lui porter l'attention nécessaire, le rassurer
 - Assurer le bien-être physique et psychologique des enfants
 - Favoriser l'épanouissement de l'enfant, son autonomie, assurer son bien-être physique et psychologique, donner une attention particulière à chacun au sein du groupe
 - Respecter le rythme de chaque enfant
- Assurer les soins à l'enfant :
 - Dispenser les soins nécessaires (changes, soins corporels) en veillant au confort et au bien-être de l'enfant

- Organiser la prise des repas, en favorisant l'acquisition de l'autonomie
 - Mettre en place les conditions nécessaires au sommeil,
 - Organiser un environnement sécurisé et sécurisant, dans le respect de la réglementation en vigueur
- Accompagner l'enfant au quotidien individuellement et en groupe : Acquérir une connaissance de chaque enfant du groupe confié, créer un climat de confiance et de sécurité, être vigilant, assurer le bien-être physique et psychologique des enfants, participer aux soins non spécifiques de l'enfant, organiser et aider à la prise des repas, accompagner l'enfant vers son autonomie.
- Participer aux activités d'éveil :
 - Mettre en œuvre le projet pédagogique en lien avec l'Educatrice de Jeunes Enfants
 - Organiser un cadre propice à l'épanouissement des enfants
 - Proposer et animer des activités en fonction des compétences des enfants
 - Favoriser la transmission des valeurs du projet d'établissement.
- Se former et s'informer

II) Compétences requises :

- Savoir :
 - Maîtriser le développement physique et psychomoteur du bébé et du très jeune enfant (besoins et compétences).
 - Connaître le rôle de chacun et le fonctionnement de la structure d'affectation
 - Appliquer les règles d'hygiène
 - Connaître et utiliser les outils pédagogiques et les protocoles
 - Savoir informer les parents
 - Participer activement aux réunions (d'équipe, analyse de pratiques, etc)
 - Être force de proposition
- Savoir-Faire :
 - Savoir être rigoureux et réactif
 - Savoir travailler en collaboration avec les auxiliaires de puériculture et l'éducateur de jeunes enfants
 - Savoir observer et repérer les difficultés, les progrès des enfants
 - Savoir communiquer avec l'enfant, la famille, les collègues de façon adaptée

- Savoir gérer les priorités, particulièrement en situation d'urgence
- Respecter la confidentialité - Savoir travailler en équipe.
- Savoir-Etre :
 - Être attentif, créatif, souriant, faire preuve de bienveillance et de patience.
 - Adopter une posture professionnelle ; ne pas juger
 - Être discret, patient et neutre
 - Faire preuve de réserve
 - Accepter la critique, remise en question
 - Être acteur et actif dans la réflexion
- Formations et diplômes requis : CAP Petite Enfance, CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance

**FICHE DE POSTE CAP MAITRESSE DE MAISON CRECHE «
KALINOIRS »**

OBJECTIF PRINCIPAL DU POSTE

Assurer l'entretien des locaux, du linge

Assurer la distribution des repas, la composition et la préparation des goûters au sein de la crèche

MISSIONS GENERALES DU POSTE :

I) **Activités et tâches relatives au poste :**

- Assurer l'entretien des locaux : maintenir les locaux dans un état de propreté en utilisant les techniques et les produits spécifiques, dans le respect de la réglementation en vigueur.
 - Utiliser et suivre le plan de nettoyage mis en place par l'infirmière. S'assurer de la mise hors de portée des enfants des produits. Assurer un suivi du stock des produits.
- Assurer l'entretien du linge : Respecter le circuit du linge dans les locaux réservés à cet effet. Respecter les modalités d'utilisation des produits. Assurer la distribution du linge propre.
- Assurer la préparation et la distribution des repas : Respecter les règles d'hygiène en restauration collective : suivi des températures à réception des repas, après remise en température et détection des anomalies de températures, respect de la chaîne du froid, dates de péremption..., entretenir le matériel.
- Participer à la vie du service : Participer à la mise à jour du plan de nettoyage, aux réunions, Participer à la formation des étudiants, être force de proposition.
- Travailler en équipe : travailler avec l'équipe pluridisciplinaire et avec les intervenants extérieurs, contribuer au bon fonctionnement et à la cohérence de l'unité, communiquer les transmissions, ses propres observations, alerter le cas échéant, participer à la réflexion et adhérer au projet d'établissement, accueillir les nouveaux professionnels, les étudiants et les accompagner.
- Se former et s'informer

II) **Compétences requises :**

- Savoir : - Connaissances des règles d'hygiène en restauration collective dans les EAJE
 - Connaissances des règles d'hygiène en matière d'entretien des locaux
 - Connaissances en matière de produits d'entretien.
- Savoir-Faire :
 - Être polyvalent sur les 3 fonctions
 - Savoir utiliser les produits (dilution ...) - Suivre l'évolution du stock
 - Anticiper les besoins en produits
 - Détecter les anomalies de températures des repas à réception le matin et après remise en température
 - Participer à la mise à jour du plan de nettoyage
 - Savoir travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe
 - Participer aux réunions d'équipe
- Savoir-Etre :
 - Savoir être rigoureux
 - Savoir être efficace, discret, disponible, organisé, respectueux
 - Être participatif et constructif
 - Faire preuve de réserve
 - Accepter la critique et la remise en question
 - Se positionner de façon adaptée en tant que professionnel de l'entretien
 - Être acteur et actif dans la réflexion
- Formations et diplômes requis : Formation sur la méthode HACCP